RML
Grand Namur

Rôle du médecin généraliste

- Il identifie et enregistre les patients concernés par le pré-trajet diabète.
- Il enregistre leurs données cliniques et biologiques dans leur DMG comme décrit dans **le protocole de soins**.
- Il offre des soins adéquats à ces patients, basés sur les recommandations de bonne pratique evidence based (EBM).
- Il examine avec ces patients des objectifs adéquats et les noter dans leur DMG.

Pour les patients du sous-groupe à risque pouvant bénéficier de séances d'éducation

Le médecin généraliste, en concertation avec son patient, prescrit les séances d'éducation adaptées aux besoins de son patient.

A l'issue des séances d'éducations prestées pendant l'année civile, le médecin généraliste reçoit et conserve les rapports d'éducation rédigés par les différents prestataires.